

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

Madame Sandra Molitor a introduit une demande d'autorisation relative à la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'une aire de stockage de fumier à Basbellain.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU-AUT-25-0064.

Troisvierges, le 30 janvier 2025
le bourgmestre
signé Edy Mertens



Transmis en copie par courrier électronique à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 28 janvier 2025, no. dossier EAU-AUT-25-0064.

Troisvierges, le 30 janvier 2025
le bourgmestre
signé Edy Mertens



pour le secrétaire

(enlever le 17.02.2025)